

## Regard du DG

2022 s'annonce comme 2021 sur le front de l'attractivité du secteur médico-social, avec une très grande difficulté de recrutement des professionnels et de nombreux postes vacants dans nos établissements.

Avec le soutien de l'association, nous avons mobilisé les possibilités légales pour améliorer les rémunérations, par exemple avec la prime « Macron » de pouvoir d'achat ou l'anticipation du Ségur de la Santé pour les mois de novembre et décembre, mais nous attendons vraiment une revalorisation pérenne pour tous nos professionnels.

AeIDF a toujours mis un accent fort sur les programmes de formation continue, orientation que nous allons encore renforcer en 2022.

La gestion prévisionnelle des compétences est également prioritaire, notamment pour proposer aux professionnels des progressions de carrière valorisantes et identifier nos futurs cadres.

2022 sera aussi l'année du déploiement de nouveaux outils logiciels communs pour la gestion de la qualité, des plannings et du dossier unique de l'usager, sur la base d'une infrastructure informatique modernisée et sécurisée.

Nous bénéficions pour cela d'une aide financière très importante de l'ARS et de la CNSA attribuée dans le cadre du programme ESMS Numérique, pour lequel nous sommes "chef d'une grappe" de 5 associations réunissant une trentaine d'établissements.

Partage d'expertise, développement, et conduite du changement au programme.

Frédéric Baboulaz, DG



## Mot du Président



2021 a été une année difficile mais riche pour notre association:

Le contexte de crise sanitaire qui perdure rend les accompagnements plus compliqués du fait des protocoles sanitaires à géométrie variable et de la difficulté accrue de recruter des professionnels. Les mesures du Ségur de la Santé n'ont fait qu'accroître le manque d'attractivité du secteur du handicap.

Avec votre soutien, notre dynamique collective s'est poursuivie avec la concrétisation de plusieurs projets pour progresser dans la qualité de l'accompagnement et l'inclusion des personnes accueillies.

Qui dit nouvelle année, dit aussi résolutions et pour nous 2022 sera résolument militante, avec des sujets de discussion en cours où nous devons rester vigilants :

- ♦ Tous les professionnels du handicap verront-ils enfin la reconnaissance qu'ils méritent au lieu d'être pour une grande partie d'entre eux les "oubliés du Ségur de la Santé"? Association, nous militons avec nos fédérations nationales pour la nécessaire revalorisation de tous les métiers du secteur du handicap à l'instar des professionnels du sanitaire. Et espérons que 2022 verra cette reconnaissance accordée, tant leur utilité sociale est importante pour le vivre ensemble **#UrgenceHandicap**.
- ♦ Quelles seront les nouvelles conditions retenues dans la réforme des évaluations des établissements par la Haute Autorité de Santé? Le Référentiel des Bonnes Pratiques Professionnelles pour lesquelles nos associations de familles se sont tant battues et qui est la ligne de conduite de nos accompagnements en sera-t-il déconnecté ou au contraire deviendra-t-il opposable?
- ♦ Quels engagements les candidats à l'élection présidentielle entendent-ils prendre pour garantir aux personnes en situation de handicap une place digne et en lien avec leurs besoins dans notre société? Des moyens financiers seront-ils enfin alloués à la hauteur des besoins?
- ♦ Comment les critères d'accès de la PCH Aide Humaine seront-ils modifiés, pour inclure les besoins des personnes avec TSA, comme le Président de la République s'y était engagé lors de la Conférence nationale du handicap en février 2020? Ce point est clé parce que c'est par la PCH que les nouveaux dispositifs "désinstitutionnalisés" pourront être financés, par exemple autour de la vie en logement inclusif ou de l'accès et du maintien dans l'emploi.
- ♦ Notre région Ile de France a déclaré l'autisme cause régionale pour 2022. Quelle traduction en actes? Quelle sera la place des associations de parents?

Comme les années précédentes, nous continuerons à construire notre avenir, à notre niveau, en promouvant de nouveaux dispositifs plus fluides, de nouveaux accompagnements, de nouveaux partenariats. Cette année aussi nous savons pouvoir compter sur nos professionnels pour traduire nos objectifs associatifs en actes au quotidien et avec succès auprès de « nos » jeunes.

Une pensée enfin pour la jeune K. qui à 6 ans nous a quittés prématurément pendant les vacances de Noël, pour sa famille, et pour les professionnelles qui l'ont accompagnée.

Jean-Marc Monguillet

# Les oubliés du Ségur de la Santé...

Pendant la crise du Covid, les professionnels du handicap ont été exposés au premier chef, en restant au côté des publics vulnérables. Ils n'ont pas moins que ceux du sanitaire contribué au maintien de la prise en charge des plus fragiles. Ils attendaient beaucoup des accords du Ségur de la Santé et de leur transposition aux ESMS en termes de reconnaissance de leur métier et de revalorisation des salaires, et AelDF soutenait cette attente. Et pourtant...

## Ségur de la Santé

Signé en pleine crise sanitaire, le 13/07/2020, le Ségur de la Santé n'a d'abord bénéficié qu'aux professionnels des hôpitaux et EPHAD publics. Les accords issus d'une concertation menée depuis mai 2020 entre l'Etat et les partenaires sociaux, ont abouti à la signature d'un protocole pour les professionnels non médicaux de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) se concrétisant par 2 étapes de revalorisation: un complément de traitement indiciaire (CTI) de 183€ nets mensuels pour l'ensemble des personnels non médicaux et paramédicaux à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, et une revalorisation ciblée sur les personnels soignants non médicaux - dite mesure Ségur 2 - (à compter du 1/10/21 pour la FPH et du 1/1/22 pour les autres).

## Accords Laforcade

Parallèlement la mission Laforcade s'est penchée sur la situation des professionnels hors FPH. Les accords du 11/02/2021 ont étendu le CTI de 183€ à tous les agents de la FPH exerçant dans les ESMS rattachés à un établissement public de santé ou à un EHPAD public, avec effet au 1/06/2021.

Deux autres accords signés le 28/05/2021 ont ensuite étendu ce CTI au:

- **personnel soignant non médical des établissements de santé autonomes et des EHPAD** (9000 personnes) avec effet rétroactif au 1/10/20.

- **professionnels soignants et professionnels de santé non médicaux** (les cadres de santé, les aides médico-psychologiques, les accompagnants éducatifs et sociaux et les auxiliaires de vie) **des ESMS financés pour tout ou partie par l'assurance maladie**, qui exercent notamment dans les structures, F pour personnes handicapées et

les SSIAD non régis par la branche de l'aide à domicile (64000 personnes), à compter du 1/1/22.

Cette revalorisation ne concernait que le secteur financé par la sécurité sociale alors que des personnels exercent les mêmes métiers dans des foyers et hébergements à la charge des départements (ex Foyers de Vie et Foyers d'Hébergement). Sous la pression des acteurs, le Premier Ministre a finalement annoncé le 8/11/21 l'élargissement du bénéfice du CTI aux 20 000 **soignants non médicaux travaillant au sein des établissements exclusivement financés par le département**.

Ces annonces arrivées tardivement dans un climat de fortes tensions sur les recrutements dans les ESMS (dues entre autres aux départs vers le secteur sanitaire mieux rémunéré ou à la désaffectation pure et simple du secteur), l'anticipation accordée du versement de ces 183€ net/mois initialement prévus au 1/1/22 au 1<sup>er</sup> novembre obtenue pour l'ensemble des personnels soignants, AMP, AES, AVS n'a pas suffi à calmer la crise sans précédent que rencontre le secteur médico-social.

Car, au delà des montants et du timing, il n'en reste pas moins que **tous les professionnels ne sont pas concernés par cette indemnité de 183€/mois, notamment le personnel administratif et technique et certains personnels médico-sociaux**: les professionnels éducatifs et sociaux, éducateurs spécialisés ou techniques, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs éducateurs, moniteurs d'atelier, chefs d'atelier, TISF, CESF, psychologues, cadres et chefs de service éducatif et social, paramédical, , pédagogique et social, etc; **en clair en ce qui nous concerne, l'essentiel de nos professionnels**.

Une situation qui suscite incohérences et incompréhensions, lorsqu'au sein d'un même établissement et d'une même équipe, travaillant dans les mêmes conditions, certains professionnels sont éligibles au CTI et d'autres ne le sont pas.

**Mais cela ne s'arrête pas là**: suite aux nombreuses interpellations des partenaires sociaux, pour une égalité de traitement entre professionnels de la FPH et ceux du secteur privé non lucratif, un **accord en date du 8/12/2021 octroie une indemnité supplémentaire de 38€**

**bruts mensuels (dite indemnité Ségur 2) dans les établissements de santé et ESMS financés tout ou partiellement par l'Assurance maladie.**

**Là encore, seules certaines catégories de personnels, les mêmes que celles concernées par les accords Laforcade...**

## Et pour les autres?

Pour tous les professionnels medico-sociaux exclus du périmètre du Ségur, soit la grande majorité de nos professionnels, c'est la double peine. **Ils sont ignorés**, exclus des accords Laforcade, **"oubliés" d'un système**, alors même qu'ils sont indispensables à son bon fonctionnement et à la qualité de l'accompagnement des personnes vulnérables que nous accueillons.

A l'issue des accords Laforcade, partenaires et pouvoirs publics s'étaient entendus sur le principe d'une extension des mesures du Ségur aux professionnels de l'accompagnement (filrière éducative) des ESMS du privé non lucratif, mais avec comme préalable à celle-ci un rapprochement des conventions collectives 66, 65 et 51, la modernisation des parcours en terme de progression de carrière des professionnels du handicap étant un élément fondamental de l'attractivité des métiers du handicap. C'est un chantier très complexe, en suspens depuis plus de 20 ans, dont il semble difficile d'espérer rapidement des mesures pour répondre à l'urgence actuelle

Ce sujet devait faire l'objet avant fin 2021 d'une **conférence nationale des métiers de l'accompagnement social** rassemblant partenaires sociaux, départements et employeurs. Le Premier Ministre en a annoncé fin décembre son **report au premier trimestre 2022** "à une date à fixer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire"...

Et en même temps, les pouvoirs publics ont **décidé de ne pas inscrire au PLFSS 2022 les budgets devant financer les revalorisations salariales du secteur....**

Autant de raisons pour que la gronde des professionnels, la désaffectation du métier et l'inquiétude des familles quant au futur de l'accompagnement de leur "jeune" montent et que le cri d'alarme **#UrgenceHandicap** de l'UNAPEI soit largement repris.



# Zoom sur DIP...

AeIDF a signé la Convention de partenariat entre le SESSAD Les Comètes et le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC). Les premiers enfants ont été accueillis au DIP dès novembre: six admissions effectives ont déjà été réalisées avec le démarrage des diagnostics, de l'accompagnement des familles et des interventions. AeIDF remercie le Pr Baleyte et son équipe pour la qualité de leur collaboration pour ce projet innovant.



## Paroles de Pros

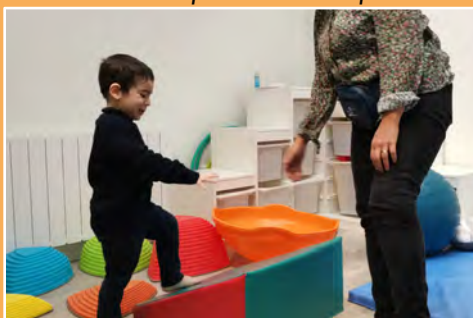


"Nous avons commencé à accueillir les enfants au sein du Dispositif d'Intervention Précoce depuis Novembre 2021. Dans un premier temps, les enfants ont pu découvrir les différentes salles du DIP et appris à nous connaître à travers des moments de jeux.

Nous avons débuté nos interventions au sein des lieux de garde de l'enfant (crèche, halte-garderie ...). Ce sont des temps

où les secteurs de la petite enfance et du médico-social se rencontrent pour allier nos compétences et favoriser le bien-être et l'épanouissement des tous petits. Nous avons commencé les visites à domicile, moments privilégiés précieux dans la construction d'un lien de confiance avec les familles.

Très motivée et investie par la construction de ce nouveau dispositif, l'équipe élabore les premiers projets personnalisés des enfants, basés sur les principes du modèle de Denver. Cette approche nous amène à élargir nos connaissances et pratiques dans l'accompagnement des enfants. En effet alors que nous sommes habituées à proposer du travail à table, ce modèle d'intervention précoce est basé quant à lui sur les activités ludiques ce qui permet de faciliter les apprentissages de l'enfant de façon naturelle. Morgane Barreira, Jenny Fournier, Sarah Blouet, Educatrices DIP Les Comètes



## Paroles de Pros

"Le mouvement, c'est la première porte d'entrée vers la communication et la relation. Les séances de psychomotricité aident les enfants et les adolescents à cela avant tout.

En SESSAD, le psychomotricien ne travaille pas seul. C'est grâce à son expertise et, aussi et surtout, grâce aux échanges avec les familles et les équipes pluridisciplinaires que le projet en psychomotricité se construit. Les axes de travail identifiés amènent les jeunes à gagner en autonomie dans leur quotidien, à devenir acteurs dans leurs relations sociales et leur projet de vie. Ces derniers ont bien entendu leur mot à dire dans ce suivi et sont parfois en demande d'aide dans des domaines bien précis.

Se laver, s'habiller, utiliser ses couverts, écrire, faire du sport ou jouer tout simplement sont autant d'activités qui peuvent nécessiter un accompagnement soutenu. L'idée est de donner aux jeunes l'assurance corporelle nécessaire pour s'engager dans ces activités et les aider à prendre confiance en eux.

En psychomotricité il ne faut pas oublier les aspects émotionnels et affectifs en liens étroits avec la mise en mouvement du corps. Les corps changent et évoluent avec l'âge et peuvent amener des questionnements que le psychomotricien peut accompagner.

Le développement de partenariats avec la ville et les établissements médico-sociaux du secteur permettent de varier les médiations (sport, piscine, salle Snoezelen...) et ainsi répondre au mieux aux projets personnalisés des enfants.



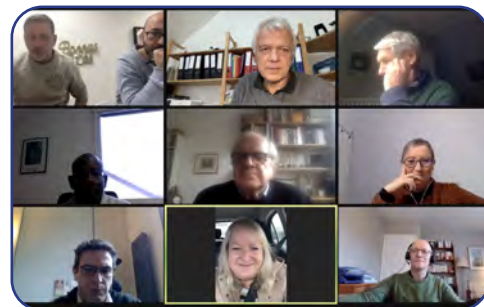
Le psychomotricien va contribuer ainsi, avec l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD, à améliorer la qualité de vie des jeunes et de leur famille." Pauline Miguères, psychomotricienne, SESSAD Les Comètes

## Lancement ESMS Numérique

Suite à la notification officielle de l'ARS IDF, le "kick off" du projet pour la mise en place du dossier informatisé de l'usager (DUI) a eu lieu en novembre 2021 entre les présidents des cinq associations impliquées: AeIDF, AVA, AIME 77, La Chalouette Autisme, ARERAM, sous le pilotage d'AeIDF "chef de grappe".

Première étape: la formalisation d'un cahier des charges harmonisé entre les 5 associations, pour la soumission via le RESAH d'un marché public en vue de sélectionner le logiciel de gestion du DUI. La procédure est – sans surprise – un peu lourde, mais permettra de bien appréhender les conditions du déploiement. Retour dans 4-5 mois...

Au sein d'AeIDF, pour accompagner le futur déploiement du DUI mais aussi des autres progiciels (Blue Kango, portail d'entrée pour les professionnels dans le SI et support des procédures qualité, Focat Planning pour la gestion des plannings des professionnels), plusieurs professionnels se sont portés volontaires pour être "référénts numériques" de leur établissement et aider leurs collègues dans la maîtrise des outils au quotidien.



# Regard sur le métier d'Éducateur Sportif

## Paroles de Pros

*"Le métier d'éducateur sportif est très varié. La reconnaissance de notre travail et notre nouvelle posture dans le milieu médico-social et médical, nous offre un champ d'intervention multiple.*

*Je ne connaissais que peu l'autisme avant d'intervenir au FAM Clair Bois. Au fil du temps j'ai appris à connaître les résidents, une confiance et une relation avec eux se sont créées. Ce sont eux qui m'ont donné envie de travailler à plein temps dans cet établissement, de leur donner plus, de m'investir plus. Une opportunité qui m'a été offerte, alors qu'un éducateur sportif à plein temps est encore rare dans les ESMS en dépit de la reconnaissance du métier qui grandit.*

*Par mes prises en charge, je cherche à leur apporter du bien-être, du plaisir, une ouverture sur le loisir, mais aussi des découvertes, essayer d'aller chercher leurs capacités souvent sous-estimées tout en essayant de les écouter au mieux et de les comprendre. On partage beaucoup ensemble, on se dépasse ensemble, on sort de notre zone de confort ensemble. Je dirais qu'on est plus une équipe, ils savent qu'ils peuvent compter sur moi pour les rassurer et les accompagner, mais je sais aussi que je peux compter sur eux pour me surprendre.*



*C'est un métier humain, qu'on doit faire avec son cœur. On voit les bénéfices qu'on leur apporte mais eux nous en apportent bien plus".*

**Charlotte Villars, Educateur Sportif, FAM Clair Bois**

Le développement de la pratique sportive pour les personnes handicapées s'inscrit dans le cadre de la loi du 11 février 2005.

L'éducateur sportif, plus précisément, l'éducateur en Activité Physique Adaptée et Santé (APAS), intervient dans le secteur sanitaire, social et médicosocial auprès de personnes dont les aptitudes physiques, psychologiques ou les conditions sociales réduisent leur niveau d'exercice. La création et la démocratisation du diplôme d'éducateur APAS des UFR STAPS a permis de donner une plus grande visibilité à ce professionnel, même s'il reste une ressource rare à trouver. Seuls 34% des ESMS adultes disposent de professionnels diplômés en sport.<sup>a</sup>

Son rôle est de favoriser le développement individuel et social des personnes

accompagnées ainsi que leur adaptation à leur milieu de vie, en utilisant le sport comme vecteur. Son intervention s'inscrit dans le projet global de l'établissement et le projet individuel de la personne accompagnée.

Les buts recherchés sont :

- La santé et le bien-être, en particulier la lutte contre la sédentarité, très présente et persistante dans les ESMS, par un travail sur les bonnes habitudes à prendre et l'évacuation du stress par un travail sur la respiration.
- Le maintien des acquis et de la motricité et la prévention des chutes, sujet particulièrement important pour les plus âgés des adultes accueillis (travail sur l'équilibre et les postures)
- Une meilleure appréhension du schéma corporel en lien avec la psychomotricité et une amélioration des facultés cognitives,
- L'épanouissement personnel des résidents en intégrant la notion de plaisir, la notion de "jeu" devant primer (enjeux éducatifs du vivre ensemble mais aussi en favorisant l'accès aux loisirs par la découverte de nouvelles activités ou l'exploitation de capacités sous estimées)

Les pratiques en APAS ont des objectifs d'ordre physiologique (endurance, coordination motrice, concentration); p s y c h o l o g i q u e (capacité d'effort, confiance en soi); relationnel (développement du lien social, capacité d'entraide et de coopération, inclusion par le sport).

Le choix d'une activité est souvent déterminé par les projets d'accompagnement individuels, l'intérêt des personnes accompagnées, leurs possibilités physiques, leurs capacités et singularités en fonction d'indications médicales ou éducatives : renforcement musculaire, autonomie, estime de soi...

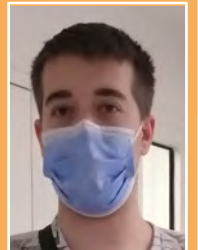


L'éducateur sportif s'adapte aux capacités de chaque résident, à ses besoins et souhaits afin concevoir et animer un programme d'activités sportives ou d'expression corporelle adaptées. Les exercices proposés sont accessibles au niveau du groupe et de l'individu. L'éducateur analyse, corrige les gestes et veille à la sécurité des pratiquants.

Les activités proposées dépendent en grande partie des infrastructures dont l'ESMS est doté et des partenariats avec les structures sportives extérieures locales que les éducateurs sportifs sont en charge de mettre en place de même que les projets de sorties, ou d'aménagement de certains espaces. La pratique inclut souvent des parcours d'habiletés motrices pour l'éducation ou la rééducation motrice, des activités de nature (randonnée, balades équestres), des activités aquatiques, des activités de précision (tir à l'arc, jeux des anneaux) ou collective (jeux de ballons, de parachute...).

## Paroles de Pros

*"J'ai rejoint le FAM Simone Veil après l'obtention de mon diplôme d'enseignant APA. J'ai tout de suite remarqué les moyens mis à disposition pour faciliter l'accès au sport*



*des résidents: outre les 2 salles dédiées au FAM, il y a de nombreux partenariats extérieurs leur permettant de découvrir différents sports tels le roller, la boxe, le handball, le hockey sur gazon ou le cirque.*

*Mon objectif est de permettre aux résidents de développer et maintenir leurs capacités motrices et physiologiques mais aussi de développer leur relation sociale quand ils travaillent en groupe. Quel que soit son âge ou ses difficultés, je fais en sorte d'adapter l'activité pour la rendre le plus ludique possible afin qu'il prenne du plaisir pendant la séance et qu'il ait envie de revenir pour la suivante. C'est le cas pour la plupart, si ce n'est tous les résidents, ce qui facilite grandement la participation de chacun et le bon déroulement des séances.*

*Un des points forts du travail au FAM est la communication permanente entre les différents intervenants, ce qui permet que l'approche soit la plus cohérente et efficace possible pour les résidents.*

**Remi Wampfler, Educateur Sportif, FAM Simone Veil**



# Noël dans les établissements...

Cette année encore, du fait de l'incidence du variant Omicron, rares ont été les établissements qui ont pu tenir les manifestations organisées telles qu'initialement prévues.

Au FAM Clair Bois, la préparation de la fête de Noël n'a pas été une mince affaire: entre les ateliers décorations de Noël de Tristan Yvon, la préparation depuis septembre en ateliers de musicothérapie d'un spectacle musical et une



exposition des travaux des adultes accompagnée de photos des activités, la préparation de cadeaux pour les familles et

professionnels, les résidents se sont beaucoup investis. Maintenu mais sans les familles, la fête a néanmoins été très appréciée par les résidents.



Le spectacle offert par le Fonds de Dotation Autisme en France, et qui devait se tenir dans les locaux du FAM Simone Veil à destination des jeunes adultes et de leur familles a été annulé en dernière minute (du fait de

l'imposition de jauge sanitaire). Quant aux SESSAD, pas de fête pour les jeunes compte tenu du contexte sanitaire.

A l'IME Notre Ecole, des ateliers créatifs ont eu lieu sur le



thème de Noël (décoration d'un sapin en pommes de pin), suivis d'une fête, mais là encore sans les familles: atelier musique avec le Bao Pao, instrument

permettant de produire des sons, des phrases musicales à l'aide d'un rayon lumineux; contes de Noël; et boum.



La journée s'est terminée par la remise des cadeaux reçus de Century 21.



## De nouveau, Century 21 "offre du bonheur aux enfants" d'AeIDF

En 2019, l'équipe Century 21 de l'agence Farré-Pernety nous avait remis les jouets collectés en novembre lors de leur opération caritative et solidaire "Offrez du Bonheur aux Enfants". En 2021, ce sont 8 agences qui ont retenu notre association pour ce geste solidaire. Plus de 3000 jouets ont ainsi été rassemblés dans les Farré (Pernety, Vouillé, Pasteur, Brassens, La Motte Piquet), Vaugirard-Convention et Immoside Félix Faure et Lecourbe). S'est ensuivie une vaste opération de ramassage avec des voitures chargées à bloc (entre licorne en peluche et trottinette), de tri par catégorie et de redistribution à nos établissements des secteurs "enfant", mais aussi "adulte".



La vaste majorité des jouets a vocation à être donnée aux enfants, pour Noël ou après. Certains établissements ont pu le faire lors de leur fête de Noël, tandis que d'autres ont dû reporter la distribution du fait des conditions sanitaires qui prévalaient avant la fermeture des établissements pour les fêtes de fin d'année. Ce n'est que partie remise.



Certains jouets ont été gardés par les équipes comme support de séances éducatives dans les établissements, comme renforçateurs ou pour enrichir les jeux par exemple à disposition des enfants des UEMAs à l'école.

Un immense merci aux équipes de Century 21 et rendez-vous à l'année prochaine !





## Situation Sanitaire dans les Etablissements

Alors que les protocoles en place et la vaccination massivement suivie par les personnes accueillies et les professionnels nous avaient relativement protégés en 2021, le variant Omicron a fait des ravages en ce début d'année 2022, heureusement sans problème clinique particulier. Mais l'impact sur l'organisation des activités est majeur, surtout pour les SESSAD qui doivent aussi faire avec les fermetures de classes dans les écoles.

### UEMA Versailles et Arcueil

Les travaux finis, la visite de conformité réalisée le 26/11 avec avis favorable, l'UEMA de l'école des Dauphins à Versailles a ouvert ses portes le 29/11 aux 7 enfants retenus. Une fois les formations des parents réalisées, c'est en douceur que le démarrage s'est effectué avec un accueil à temps partiel sur décembre puis à plein temps depuis janvier. Une très bonne collaboration s'est inscrite entre l'enseignante de l'UEMA et l'équipe du SESSAD Aidera.



L'UEMA d'Arcueil a ouvert quant à elle dès septembre. Les équipes du SESSAD Grange Ory et de l'éducation nationale ont construit une collaboration forte qui a mis un peu de temps à se concrétiser, mais maintenant c'est parti !



### Zoothérapie au FAM Clair Bois

Merci à l'association Les Bike Coeurs qui finance depuis 2 ans une intervention hebdomadaire de Mme Fray-Lacoste, zoothérapeute au FAM.

Des activités sont proposées aux résidents par groupe de 4 à 6, impliquant 2 chihuahuas comme motivateurs : quels que soient les objectifs travaillés (motricité fine, concentration, capacités cognitives, attention conjointe, sensorialité...), le caractère systématiquement ludique de l'activité et la valorisation immédiate qu'apporte l'animal, permettent d'engager le résident plus facilement dans ce qui pourrait autrement rencontrer résistance. Le simple plaisir de voir le chien réagir conduit parfois à révéler des compétences non soupçonnées et les encourager. Même les plus réservés des résidents apprécient ces moments d'interaction (activités, promenades, temps calme) avec l'animal.



### Laurence Melloul-Piou à l'honneur

Félicitations à Laurence Melloul-Piou, directrice de l'IME Cour de Venise et de Notre Café Marais, qui a reçu le 1<sup>er</sup> décembre la médaille de la Ville de Paris, promotion Solidarité, remise par Ariel Weil, maire de Paris Centre.



### Notre Café Marais

Le 29/11 s'est tenue la première assemblée générale de Notre Café Marais, l'occasion de faire le bilan sur l'année de préparation en 2020, mais surtout des premières activités depuis l'ouverture effective de "Notre Café" le 22 juin 2021.



### Concert du Rotary Maisons-Laffitte / Le Mesnil le Roi

Depuis 29 ans, à l'exception de l'an dernier compte tenu de la crise sanitaire, le Rotary Club de Maisons Laffitte et Mesnil le Roi organise un concert en l'église Saint Nicolas de Maisons-Laffitte (78) dont le produit est affecté au soutien de ses actions en faveur de l'enfance malade ou handicapée dans la région. Cette année encore AelDF a été retenue parmi les trois bénéficiaires.

L'assistance était nombreuse à ce rendez-vous musical de grande qualité, avec la réception de 3 chœurs de musique orthodoxe russe, le Chœur russe de Paris Znamenie, l'ensemble Slava et le Chœur de la Cathédrale Saint Alexandre Nevsky. Nous souhaitons remercier le soutien fort et constant du Rotary à nos actions en faveur des jeunes atteints d'autisme.



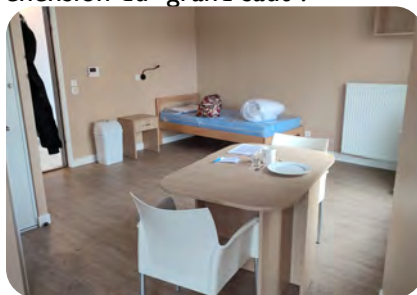


## Logements inclusifs Bois d'Arcy (78) - Résidence ALFI

Les travaux touchent à leur fin et l'emménagement des futurs locataires est prévu pour le début février, où ils seront accueillis par Marie Gressier, responsable de la résidence et Sandra Martin, travailleuse sociale de chez ALFI et Bénédicte Labussiere, coordinatrice du SAI d'AeIDF.



Le 20 janvier, les futurs résidents ont visité leur propre logement avec les aménagements individuels souhaités (particularités sensorielles notamment) particulièrement soignés par le gestionnaire social ALFI. Ce fut une journée chargée émotionnellement pour tous, entre envie d'être déjà installés et appréhension du "grand saut".



A leur demande, les personnels ALFI impliqués dans le dispositif d'accompagnement de la résidence ont pu suivre une formation à l'autisme, organisée par le SAI avec EDI, qui a été fort appréciée.

AeIDF remercie ALFI pour la qualité de leur soutien et de leur investissement dans ce dispositif innovant. **Retour dans quelques mois, lorsque les jeunes et l'équipe auront pris leurs marques.**

## SEEPH SIEMENS

A l'occasion de SEEPH, comme tous les ans, AeIDF se mobilise pour cette nouvelle frontière du combat associatif, l'inclusion professionnelle des jeunes adultes atteints d'autisme.

Beaucoup a été fait en inclusion scolaire notamment en filière professionnelle... la conséquence en est que de plus en plus de jeunes TSA arrivent avec des compétences professionnelles au seuil du marché du travail... trop souvent sans réussir à aller plus loin. Comme avant à l'école, il faut, entreprise par entreprise, informer, faire comprendre les différences, donner les clés pour intégrer et adapter.

Nous animons dans cet objectif des webinars de vulgarisation sur l'inclusion professionnelle des personnes TSA. Cette année, c'est Siemens France qui nous faisait l'honneur de nous inviter à une présentation.

Ainsi le 16 novembre, en distanciel plusieurs dizaines de salariés intéressés étaient présents pour échanger sur le sujet. Plein de questions, comme par exemple les profils des personnes autistes accédant au marché de l'emploi, les façons de préparer leur accueil, ou la formation des tuteurs.

Notre conviction partagée est que la meilleure manière d'intégrer c'est de tester en stage, mais nos interlocuteurs chez Siemens nous confiant que la réussite n'était pas toujours au rendez-vous. Il faut persévérer et amplifier, et là nous nous rejoignons !

## Journées nationales des SESSADs

Les directrices des 3 SESSADs et le Directeur Général se sont rendus aux Journées Nationales organisées à Bordeaux du 1er au 3 décembre, sur le thème de l'inclusion. L'occasion d'échanger sur les pratiques, de rencontrer d'autres professionnels mais aussi de constater l'inquiétude de tous les participants face à une certaine tendance à « l'uberisation » des accompagnements.



## Duoday au FAM S. Veil

Trois résidents du FAM Hors les Murs ont participé le 18/11 au Duoday 2021: Antoine a été accueilli au Ministère de la Jeunesse et des Sports, Arthur a été intégré pour la journée aux cuisines d'un grand hôtel parisien et Marvin a été reçu à Ikea. Les 3 "inclusions d'un jour" se sont très bien passées.



Une expérience à renouveler l'année prochaine!

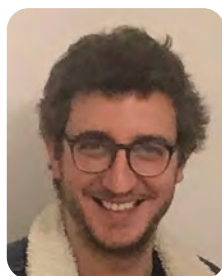
## Partenariat AIME77



Un mandat de gestion a été signé entre AeIDF et AIME77 pour la gestion à compter du 01/01/22 de l'IME de 4 places, "A l'école de TED et ses amis", situé à St Maur des Fossés, non loin du SESSAD Les Comètes.

L'occasion pour cet établissement de bénéficier des services du siège, et pour nous avec eux de construire des passerelles sur le territoire du Val de Marne.

## Départ de Matthieu Lardjane - Arrivée de Julien Page

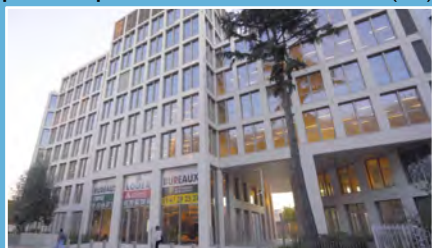


Matthieu, directeur de l'EAM Simone Veil depuis son ouverture en 2017 nous annoncé son départ pour la fin février pour suivre d'autres projets professionnels hors région parisienne. Matthieu a été instrumental dans la co-construction de plusieurs projets de l'association (Extension du FAM, création du CAJM et du FAM Hors les Murs) permettant la création de nouvelles places et de dispositifs répondant aux besoins et projets de vie des résidents. Ce n'est évidemment pas sans une certaine émotion que les familles le voient partir... mais qu'elles soient rassurées, la dynamique impulsée par Matthieu continuera avec son successeur Julien Page, arrivé début mi-janvier avec 6 semaines de « tuilage » entre les deux.



## LA FUTURE MAISON DE L'AUTISME

Promise par le Président de la République en 2020, la première Maison de l'autisme verra le jour au printemps 2022, à Aubervilliers (93).



Elle proposera un accueil physique et virtuel. Un de ses objectifs est de diffuser de l'information et d'offrir des ressources aux personnes TSA, à leurs familles et aux professionnels.

Elle devrait inclure un service d'orientation vers les aides et les différents dispositifs. En rassemblant notamment sur un même lieu, le GNCRA, le CRAIF et Autisme Info Service, et en accueillant d'autres associations, professionnels, chercheurs..., elle se veut également espace collaboratif de travail.

Espérons que cette future maison de l'autisme financée en partie par l'Etat, ne sera pas une couche de plus au millefeuille administratif. Au-delà du nécessaire besoin d'information, les familles attendent aussi et surtout des places dans des structures d'accueil ou dans des dispositifs innovants permettant un meilleur accompagnement de leur enfant. ...

A suivre...

## DES MÉCÈNES ET DONATEURS FIDÈLES

En 2021, nous avons pu compter sur le soutien renouvelé de nos mécènes, dont tout particulièrement la Fondation Orange, la Région Ile-de-France, la Mairie de Paris, le Fonds de Dotation Haguro, le groupe SANOFI-Aventis et le Lions Club Bailly Noisy: qu'il s'agisse de financer des équipements numériques pour les logements de Bois d'Arcy, le déploiement de tablettes Auticiel, l'achat de tricycles adaptés ou de contribuer à l'aménagement de Notre Café Marais et GEM Cap'Actyf, ou de subventions d'exploitation, ils ont répondu présents.



Sans oublier la centaine de donateurs (parents, familles, amis de personnes TSA) qui chaque année répond à nos appels à dons, contribution importante pour soutenir notre politique d'innovations afin de continuer de construire l'avenir des jeunes accueillis et de ceux que nous aimerions pouvoir accueillir...

**Soyez tous remerciés  
pour votre fidélité et généreux soutien!**

## La Campagne d'adhésion 2022 est ouverte

Votre adhésion à AeIDF est importante. En adhérant, vous :

- participez à ses orientations par votre vote en Assemblée Générale (c'est toujours avec plaisir que nous vous accueillons en AG mais vous pouvez toujours vous y faire représenter);
- soutenez financièrement votre association (comme avec un don);
- **Mais surtout à la différence d'un don, vous donnez du corps à notre voix par la représentativité que porte votre adhésion : et c'est particulièrement important auprès de nos autorités de tarification et de nos mécènes, lorsque nous répondons à des appels à projets pour des augmentations de places d'accueil, mais aussi pour proposer de nouveaux projets.**

**Les valeurs qu'AeIDF défend sont l'affaire de tous, que vous soyez sympathisants de notre cause ou parents de "jeune" accueilli dans un de nos établissements.**

**Aidez-nous et Rejoignez-nous!**



**Plus que jamais, nous avons besoin de vous...**

**Pensez à renouveler votre adhésion à AeIDF pour l'année 2022.**

**Merci de votre soutien et engagement!**

*AeIDF est reconnue d'intérêt général. Adhésions et dons sont fiscalement déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers*



**Plus d'informations sur  
[www.autisme-en-idf.org](http://www.autisme-en-idf.org)**



**AeIDF INFOS** - Autisme en Ile-de-France, association loi 1901- 43bis rue de Cronstadt - 75015 Paris

Directeur de la Publication: Jean-Marc Monguillet, Président de l'association

Comité Editorial: MP.Bouhélier, M.Feroldi, C.Kermagoret, Y.Mokkadem, JM.Monguillet.

8 Contact: [groupecom@autisme-en-idf.org](mailto:groupecom@autisme-en-idf.org) Dépôt légal: fév. 2022 - ISSN: 2647-820X (imprimé) / 2780-0393 (en ligne)

Imprimé à l'ESAT de la Grange Saint-Louis - 23 avenue Charles Edouard Jeanneret, ZI Technoparc, 78300 Poissy